



Lou Crousen

Bulletin municipal de la commune de Cros

Juillet 2022

CHÈRES CROUSENNES, CHERS CROUSENS,

La fin de l'année scolaire pour les plus jeunes approche doucement mais sûrement. Cette période constitue le prélude aux vacances d'été. Chacun va pouvoir profiter du temps ensoleillé et de jours de repos bien mérités. Mais continuez à prêter la plus grande attention, la pandémie reste toujours présente.

Dans un registre différent, le processus démocratique, débuté en avril avec l'élection présidentielle vient de se clore le 19 juin par les élections législatives. Durant ces campagnes électorales très particulières cette fois-ci, entre l'abstention et les votes pour les extrêmes, nos concitoyens ont largement exprimé leur grogne, leurs craintes et leurs inquiétudes sur la situation de la France. Ce sera difficile n'en doutons pas mais il devient urgent et obligatoire pour ceux qui sont sortis vainqueur de ces consultations de changer de comportement, de renouer la confiance avec les français et de ramener la sérénité dans notre pays.

À chacun de ces scrutins même si la participation n'a pas battue son record sur la commune, les abstentionnistes à Cros ont été moins nombreux qu'au plan national. Je ne peux que m'en réjouir tant se détourner de ce devoir fondamental en démocratie me paraît un danger pour notre avenir.

Nous avons donc un nouveau député. Que l'on soit d'accord ou pas avec les idées qu'il défend, espérons que, comme il était maire d'une commune cévenole pas plus grande que la notre et qu'il connaît de ce fait les difficultés mais aussi les atouts de notre territoire, il saura défendre notre ruralité et notre qualité de vie.

Le sénateur Denis Bouad a profité de l'arrêt des travaux au Sénat pendant la période électorale pour venir rencontrer les élu(e)s du conseil municipal de Cros. Après lui avoir présenté la commune et les projets en cours et à venir, nous lui avons fait part de nos craintes et notamment, celle de devoir transférer en 2026, la compétence « Eau et assainissement » à la Communauté de communes Piémont Cévenol, comme l'exige la loi. Nous sommes en effet certains que le service sera moins bon, moins réactif et beaucoup plus cher pour les citoyens. Nous lui avons demandé qu'avec ses collègues sénateurs il présente une nouvelle proposition de loi permettant de laisser le libre choix aux communes de transférer ou non ces compétences essentielles. Nous lui avons également fait part de notre incompréhension sur l'impossibilité que nous avons de s'unir avec une autre commune pour créer un syndicat intercommunal de l'eau qui est pourtant le seul moyen économiquement supportable de distribuer de l'eau potable aux habitants de Saint Roman de Codières et de Cros sur la haute vallée du Vidourle.

Nous lui avons également présenté les difficultés rencontrées pour l'accès au foncier des jeunes agriculteurs qui souhaiteraient s'installer sur la commune, mais également celles pour la sauvegarde de ce patrimoine vernaculaire que sont les perrons et les béals issus de l'ingéniosité des anciens cévenols et qui aujourd'hui sont des atouts pour le tourisme et la conservation de la biodiversité de nos rivières. La doctrine en cours chez ceux qui gèrent la gestion des cours d'eau, conduit sans entretien possible de ce patrimoine, à la disparition de ces ouvrages à très court terme.

Naturellement la montée de l'inflation qui voit dégringoler le pouvoir d'achat des habitants mais aussi de notre collectivité a été évoquée. Des hausses considérables affectent déjà nos services (services techniques, énergie, carburants, chauffage, marchés de travaux, etc.). De façon concrète, tous nos projets locaux sont déjà impactés par les hausses répercutées par les entreprises ou nos fournisseurs. C'est préoccupant pour la suite car ils ont été étudiés, chiffrés et les subventions que nous avons obtenues

LE MOT DU MAIRE



Photo © Éric Malcoste

pourtant très importantes (autour de 80%) risque de ne pas être suffisantes pour les réaliser dans les conditions prévues, car elles ont été attribuées sur des prix établis avant cette montée de l'inflation. Cela nous impose donc une vigilance accrue dans l'attribution et le suivi des travaux. Ce contexte économique fortement chamboulé suscite au niveau local beaucoup d'interrogations. Quelles répercussions sur les projets de la commune ? Quelles conséquences sur les services à la population ?

La chaleur s'est installée et on nous annonce un été particulièrement chaud et sec qui fait suite à une période où les précipitations ont été rares alors soyez économes de nos ressources en eau afin que nous passions l'été sans problème.

La saison estivale a été ouverte par une très belle Fête de la musique, encore plus appréciée cette année que depuis deux ans nous l'attendions. Alors comme nous avons pleins de rendez vous culturels et festifs cet été ne les manquez pas.

Bel été et bonnes vacances à chacune et à chacun.

Le maire, Christian Clavel

MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Il est toujours bon de rappeler quelques vérités de bases qui, malheureusement, ne le sont pas toujours pour tous. Ceci pour le bien de toutes et tous.

Petit rappel sur le tri

En cette période estivale, notre population augmente d'une manière importante et la gestion des déchets d'une petite commune n'étant pas la même que celle d'autres lieux, il est important de suivre quelques règles pour bien trier à Cros.

Le ramassage des ordures à lieu mardi et vendredi pour les déchets résiduels et vendredi pour les déchets recyclables. Les cartons ont leur « petite maison » en face de la mairie, ils adorent être pliés avant d'y rentrer.

Pour les produits qui ne vont pas dans les poubelles (gravats, déchets vert, électroménager, vêtements, bois...) la déchetterie de St Hippolyte du Fort vous attend du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Et c'est gratuit !

Vous trouverez plus d'informations sur syntoma.org et piemont-cevenol.fr

Grand rappel sur le risque incendie

Nous sommes dans une région boisée, avec des terrains pas ou peu débroussaillés, une sécheresse importante et un manque d'eau dramatique. Les risques d'incendies sont de plus en plus importants et peuvent se révéler dramatiques pour les habitants et l'environnement. Il faut donc y être extrêmement attentif : interdiction absolue de faire du feu « d'entretien » style jardinage ou vieux bois, prudence avec les barbecues (toujours avoir un point d'eau à proximité, pas de grillades si il y a du vent et ne jamais laisser les braises sans surveillance...). Pas de mégots dans la nature.

C'est le bon sens qui doit prédominer, le feu dévore tout sur son passage !

Grand rappel sur la ressource en eau

L'eau est un des biens les plus précieux qui soit mais les ressources ne sont pas infinies. Nous sommes actuellement dans une période de sécheresse due au manque de précipitations depuis des mois et nos réserves sont à un seuil critique.

Que l'on utilise l'eau distribuée par la commune ou que l'on possède une source ou un forage privée il est de la plus grande importance de préserver cette ressource. Attention aux usages inconsidérés, aux fuites et aux pratiques surconsommatrices.

Petit rappel sur la traversée du village

La vitesse est limitée à 30 km/h. Beaucoup de maisons donnent directement sur la chaussée, des enfants peuvent en sortir brusquement ou des piétons emprunter cette départementale qui n'appartient pas aux véhicules motorisés ou non. La traversée du village est un espace partagé et chacun à le droit d'y être en sécurité.



RÉALISATIONS ET PROJETS

Dans le cadre de notre engagement pris en 2020, à vous tenir informé des actions de la municipalité et vu la difficulté que nous avons à nous retrouver pour le faire, vous trouverez 2 ans après la prise de fonction de cette municipalité où en sont les projets de la mandature sur lesquels nous nous étions engagés et non encore réalisés à ce jour.

- ① **La conduite d'eau potable entre le hameau des Pauses à la Rouvière et la Laurede** a enfin été remplacée il y a quelques jours. Malgré nos nombreuses recherches y compris avec l'injection de gaz dans la conduite il nous avait été impossible de localiser cette conduite afin de réparer la ou les fuites importantes que nous avons détectées sur cette zone. Après avoir posé une conduite aérienne provisoire pendant l'hiver, la décision a donc été prise de poser une conduite nouvelle entre les deux hameaux. Vu la situation très escarpée et l'impossibilité d'exécuter les travaux avec un engin mécanique c'est à la main que les 150 mètres de tranchée et la pose de la conduite ont été réalisées. Travail particulièrement pénible car réalisé pendant la canicule de mai/juin par l'entreprise Barral-Munoz de Saint Hippolyte du Fort. Aujourd'hui la conduite en PEHD est neuve et nous savons où elle se trouve...
- ② **Le remplacement des dispositifs de traitement de l'eau** au chlore par des traitements avec des UV aux Fourniels, à Driolle et au vallon d'Esclafar, projet d'environ 110 000,00 € HT (subventionné à 80%) sans compter les travaux d'alimentation électrique pris en charge par le Syndicat mixte d'électricité du Gard seront terminés avant la fin de 2022. Ces nouvelles installations permettront de fournir une eau tout aussi potable et plus saine qu'avec le chlore mais sans le goût que trop souvent nous constatons. Ces travaux permettront en outre de fournir de l'eau traitée aux abonnés situés en amont du réservoir de La Rouvière et à ceux de Driolle (comme nous l'oblige l'arrêté préfectoral de janvier 2017) car aujourd'hui nous leur fournissons de l'eau non traitée.
- ③ Autre gros et important projet (également 115 000,00 € HT et lui aussi subventionné à 80%) consiste à **établir le schéma directeur de l'eau (SDAEP)**. Ce document est



L'eau, un bien précieux à préserver.

Photo © Frank Dubiez

essentiel pour avoir une vision à 10/15 ans sur les besoins actuels et futurs en eau des habitants, et un projet de travaux à l'échelle du territoire afin d'assurer en quantité et en qualité la distribution d'eau potable sur la commune. Le schéma directeur est donc :

- un outil de programmation et de gestion pour la collectivité qui doit lui permettre d'avoir une vision globale des besoins de la population et des solutions envisageables pour y répondre ;
- un préalable indispensable à la réalisation de travaux structurants et au développement de l'urbanisation, la cohérence avec les documents d'urbanisme en cours ou projetés doit être assurée. Sauf exception seuls les travaux structurants inscrits au SDAEP sont susceptibles d'obtenir des aides publiques, c'est une des raisons d'en établir un.

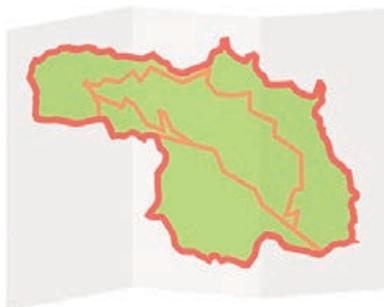
Nous en profiterons pour établir des plans réels par géolocalisation des installations ce que nous n'avons toujours pas et de « sectionner » encore nos réseaux afin de mieux les gérer et trouver plus rapidement les fuites éventuelles.

La consultation réalisée en mai/juin avec l'assistance à maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental du Gard nous a permis de retenir le cabinet Oteis agence de Montpellier. Oteis est un groupe français indépendant de conseil & ingénierie du bâtiment, de l'eau, de l'environnement et des infrastructures.

- ④ **L'éclairage public de la commune sera « modernisé »** à la fin de 2022 afin de le rendre plus sobre en consommation d'énergie, plus sécurisé et plus respectueux de notre environnement comme nous nous y étions engagés lorsque nous avons signé il y a quelques mois la charte du Parc National des Cévennes. Le conseil municipal a

délégué la maîtrise d'ouvrage pour sa rénovation au SMEG (Syndicat Mixte d'Électrification du Gard) car il est plus compétent que nous techniquement et est plus apte que la commune à obtenir des financements susceptibles de faire baisser le coût des travaux supporté par celle-ci. En fait le montant restant à notre charge ne devrait pas dépasser 30% du coût total. La baisse de nos consommations dans le futur devrait très rapidement nous permettre d'amortir cet investissement indispensable. La subvention que nous avons obtenue du PNC sera naturellement transférée au SMEG.

- ⑤ **Établissement de la carte communale.** L'établissement de ce document d'urbanisme a été confié après consultation au cabinet d'urbanisme et d'environnement UADG de Montpellier. La procédure qui se déroulera sur environ 2 ans sera ponctuée par des réunions publiques afin de partager avec la population le diagnostic et les orientations que nous souhaitons donner à l'avenir de la commune. Mais, ne rêvons pas pour certains ou ni ne craignons pas pour d'autres, il n'y aura pas une multiplication des terrains constructibles sur notre territoire car les grandes orientations du règlement national d'urbanisme (RNU) seront toujours présentes, auxquelles s'ajoutent les contraintes liées aux risques inondations, ruissellement, feux de forêt et la réduction de l'artificialisation des sols imposée par la loi « Climat et Résilience » d'août 2021 et par-dessus tout ça la faiblesse de nos ressources en eau potables. Tout cela réduit considérablement les possibilités de développement démographique même mesuré de notre territoire. Développement pourtant indispensable au financement et donc au maintien des services rendus à la population (voirie, eau, assainissement, secrétariat de la mairie, etc.).



- ⑥ L'équipe du conseil municipal a poursuivi la **réouverture des chemins ruraux** afin de faciliter la pratique de la randonnée. Quatre boucles (3 sur la rive gauche et 1 sur la rive droite du Vidourle) ont déjà été nettoyées et balisées et deux petits documents (en attendant les deux autres) conçus et édités par la mairie sont déjà disponibles au secrétariat. Ces boucles locales viennent compléter les itinéraires balisés par la Communauté de communes Piémont Cévenol.



Photo © Christophe Grousset – 2022

- ⑦ Enfin deux autres projets sont « dans les tuyaux » le premier est le **remplacement de la conduite principale en amiante ciment** qui date de 1963 entre la Pieuzelle et le carrefour du cimetière coté Saint Roman ainsi que la réfection des branchements des 50 abonnés de cette zone afin de placer les compteurs à l'extérieur des habitations. L'avant-projet est terminé. Il sera déposé au cours de l'été pour les demandes de subventions à l'Agence de l'eau et au Conseil départemental en octobre. Notre objectif est de réaliser les travaux au cours de l'année 2023, si nous obtenons les aides espérées. Le but est naturellement de réduire encore les pertes d'eau dues aux fuites sur le vieux réseau de Bourguet. Le coût estimé avoisine les 450 000,00 € HT. Ne restera plus à renouveler que la portion qui elle aussi est fragile et fuyarde entre Moulin de Cardy et le Pont de Cévennes via Cruzet et l'Eglise de Cros.

Le second que nous avons dû décaler pour ne le réaliser qu'après le remplacement de la conduite afin d'éviter de « recasser » ce qui aurait été fait est la **mise en sécurité de la traversée du village**. L'AVP est en cours. Nous en reparlerons car le projet sera présenté en réunion publique afin que la population puisse éventuellement l'amender. Le but est de contraindre les utilisateurs de la route départementale à rouler moins vite à la traversée du village.

VIE COMMUNALE

¡HOLA! ¿QUE TAL?

Les cours d'informatique et d'anglais ayant connu un vif succès, une sensibilisation à l'espagnol débutera lundi 24 octobre de 14h30 à 16h00 (sur une base de 8 séances). Ces cours seront dispensés par Monik Barrat, ex-enseignante en espagnol.

Ce groupe sera formé d'une dizaine de personnes, accueillies simplement, en toute convivialité et l'oral sera privilégié.

Si vous souhaitez vous inscrire ou avoir des renseignements complémentaires, veuillez vous rapprocher de Céline Deshons, conseillère municipale, au 06 31 06 82 73.

Alors... ¡Hasta luego!

D'OÙ VENONS-NOUS ? OÙ ALLONS NOUS ?...

Les noms de mas, de hameaux, de cours d'eau, ont toujours une histoire locale. Ils portent en eux un environnement végétal ou minéral, une fonction d'antan ou quelque fois, une référence à un passé plus ou moins glorieux.



Photo © Éric Malcoste – 2021

Penchons-nous un court instant sur notre commune pour y découvrir l'origine de quelques appellations fleuries qui peuvent éclairer le passé de ces lieux et peut-être leur ouvrir un nouvel avenir...

La Rouvière : les abords du hameau devaient être plantés de nombreux grands chênes (« pédonculés » ou « pubescents »), lorsque les premiers habitants s'y sont installés durablement. En effet, l'origine latine du chêne pédonculé est *Quercus robur* (= chêne « robuste »). Le qualificatif *robur* a pu évoluer en *roviera* en occitan (= bois de chênes) avant de terminer sous sa forme actuelle. Le mas de Rouveyrac a sans doute la même origine.

Le mas de La Blaquière : ce joli mas au nord de la commune tire vraisemblablement lui-aussi son nom des grands chênes, qualifiés également de « blancs » dans nos contrées, qui devaient y prospérer dans des temps reculés, bien avant l'avènement des châtaigniers d'aujourd'hui. En effet, en langue ancienne gauloise, ces grands chênes étaient appelés *blaca*...

Le Vidourle : il n'y a pas que son débit qui soit difficile à suivre. L'origine de son nom l'est aussi. Il proviendrait de l'endroit que les Celtes considéraient comme sa source principale et qui se trouve à Sauve au pied du massif rocheux sur lequel le vieux village est bâti. L'eau sortant parfois à gros bouillons depuis son antre était alors appelée *Fynn Toull* (« la source de la caverne »). Les Romains envahissant les lieux auraient alors gardé le terme celtique en le déformant progressivement passant de *Vintullus* à *Vinturlus*, puis enfin *Viturlus*. Un peu tiré par les cheveux mais après tout, pourquoi pas ?

La Mazade : plus simple à retenir, cette appellation proviendrait de l'occitan *masada* qui signifie « un groupe de maisons », autrement dit « un hameau ». Le centre historique du village, à n'en pas douter.

Le mas de Baumel : issu du terme pré-latin *balma* puis baume qui signifiait « grotte », ce mas doit donc se trouver près d'une grotte qui reste à (re)découvrir à ce jour. Ou alors, ses premiers habitants devaient vivre à l'écart de leurs voisins dans un abri si spartiate qu'il pouvait s'apparenter à une grotte. Allez savoir !

Les noms de famille sont également chargés d'histoire mais ce sera, peut-être, pour un prochain numéro...

Philippe Deshons

SPORTS

ÇA VA VITE À CROS

La jeune Crousienne, Lilas Dubiez fait partie de l'équipe qui a été sacrée championne de France du relais 4 x 100 m en 46"53 aux derniers championnats Espoirs le 10 juillet à Albi. Bravo à elle et à son équipe.

Sydney, Isabelle, Lilas, Mégane et Mélissa.



IL SE PASSE QUOI ICI ?

Erratum : Dans le dernier numéro du Crousien, il a été annoncé par erreur un repas organisé par la club Rencontres et Amitiés. Merci de ne pas en tenir compte.

Jeudi 21 juillet ■ Première réunion publique de préparation de la carte communale à 18h30 dans la salle de la mairie.

Jeudi 21 et 28 juillet, 4, 11 et 18 août ■ Les Jeudis du Buisson, hameau du Buisson. Dégustation de vins et cuisine sincère. À partir de 19h30. Réservation : 06 58 66 35 27.

Mercredi 3 août ■ Concert Lady Soul Project organisé par Musika'Cros. À 19h00 dans la cour de la mairie. Réservations obligatoires au 06 64 81 95 77.

Jeudi 4 août ■ Balade contée autour de la soie. En fin de journée, inscription à l'OT de Quissac au 04 66 77 57 51.

Mercredi 14 août ■ Concert de LOV3, chansons d'amour électronique et DJ set organisé par Roue libre à partir de 19h00. Renseignements au 06 95 42 12 41.

Vendredi 9 septembre ■ Inauguration du Verger des Sauvages à 11h00 au... Verger des Sauvages, accès en prenant le premier chemin sur la gauche après le pont en allant vers l'église de Cros.

Vendredi 23 septembre ■ *Aux Portes de la Lune, Yunnan/Chine*, film documentaire de Sylvie Hertout proposé par Écoute & Regard. Réservations au 04 66 77 24 54.

Samedi 24 septembre ■ Concert Trio Nymphéas organisé par Musika'Cros. À 20h00 à l'église de Cros. Réservations obligatoires au 06 64 81 95 77.

Pour la diffusion de vos événements publics se déroulant à Cros, n'hésitez pas à nous le faire savoir : crosactivites@gmail.com

ÉTAT CIVIL

■ Mariages

— Annabelle MAZET et Guillaume RÉGNIER se sont mariés le 4 juin.

— Lou DUBIEZ et Hugo MARIN se sont mariés le 11 juin.

Toutes nos félicitations et vœux de bonheur aux jeunes époux.

■ Décès

— Georges MORLAT, décédé le 9 mai, à l'âge de 97 ans.

Toutes nos plus sincères condoléances aux parents et aux familles.

PRATIQUE

Pour suivre l'actualité de la commune « en direct » ou pour consulter le compte-rendu des conseils municipaux n'hésitez pas à vous connecter sur le site de la commune : cros-cevennes.fr et/ou téléchargez l'application PanneauPocket sur votre mobile (disponible gratuitement sur AppStore, PlayStore ou AppGallery, vous serez ainsi averti immédiatement des événements importants (travaux, alertes...)).

La mairie est ouverte le lundi de 14h00 à 18h00 et le jeudi de 15h00 à 19h00.

Téléphone : 04 66 77 24 70 – Courriel : communecros@wanadoo.fr

Site Internet de la commune : <https://cros-cevennes.fr/>

Lou Crousien est le bulletin municipal de Cros. Il est distribué gratuitement chaque trimestre. Afin de réduire les dépenses de papier et d'encre ou si vous habitez en dehors de la commune, vous pouvez vous abonner auprès de la mairie pour le recevoir en version digitale.

Le maire, Christian Clavel est responsable de l'édition. Frank Dubiez en fait la mise en page.